

RÉSEAU NATIONAL
JEUNES EN ERRANCE

Décembre 2023

bulletin n° 5-2023

SPECIAL « LA PAROLE DES JEUNES »

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
Site « Jeunes en errance » : <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr>
Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

Pourquoi ce bulletin spécial en fin d'année ? Deux raisons à cela.

La première, c'est que ce sujet vient d'être abordé durant les toutes récentes rencontres 2023 du réseau à Nancy, le 6-7-8 décembre. Trois temps de travail y ont contribué :

- La conférence de Cécile Arbaud sur les pratiques au Québec, et en particulier la dynamique interassociative engagée centrée sur l'identification d'éléments de prévention de la rupture. Dans cette dynamique des groupes de jeunes, usagers des structures d'accueil, sont constitués et aidés à construire leurs points de vue. Notons au passage que cet investissement en temps et en énergie donne lieu à des gratifications financières.
- Les contenus des échanges et des partages dans les ateliers, où revenait régulièrement la question de la place active des jeunes.
- L'intervention en conclusion des collègues du Forum-Bruxelles contre les inégalités, qui ont présenté un dispositif de construction collective des arguments d'un plaidoyer portant sur la prévention de l'errance. Ici comme au Québec, trois groupes sont constitué (professionnels, institutionnels, jeunes), chacun accompagné dans l'élaboration de son point de vue.

La deuxième raison est issue de la première. C'est l'évidence que nous avons à avancer, à travailler sur l'émergence d'une parole collective des usagers et que nous pouvons en faire un important axe de travail en 2024. Des propositions pour cela vont bientôt être faites dans un prochain bulletin.

La troisième est liée à une proposition de participation reçue d'une chercheuse post-doctorale. Le texte qui suit, en italique, est ce qu'elle a écrit au réseau :

Je m'appelle Agathe Osinski, et je suis chercheuse postdoctorale à l'Université Paris Nanterre. Je me permets de vous contacter au sujet d'une nouvelle recherche européenne, « Responsive », que nous menons avec Anna Rurka (Université Paris-Nanterre).

Cette recherche est menée dans le cadre du programme européen Horizon Europe, par un consortium international des universités et des partenaires non académiques. Le projet vise à accroître l'ouverture, la sensibilité et les processus de réponse à la voix des personnes usagères au sein des services sociaux, et ce dans les trois secteurs clés : la protection de l'enfance, l'aide à la jeunesse à risque d'exclusion, ainsi que le handicap/la santé mentale.

En d'autres termes, nous nous intéressons à la manière dont l'avis et les demandes des personnes usagères sont prises en compte au sein de ces services : quelles sont les possibilités de faire entendre

leurs voix ? Comment leur voix est-elle prise en compte ? Quels en sont les effets ? Etant donné les missions du réseau 'Jeunes en errance', je me demandais si vous aviez connaissance de groupes de jeunes ou associations de jeunes ayant été accompagnées par des services sociaux et qui seraient potentiellement intéressés par notre recherche.

En effet, nous menons actuellement un travail d'enquête pour mieux comprendre l'expérience individuelle des usagers au sein des services. Nous menons dans le courant de décembre et de janvier des entretiens individuels et collectifs avec des jeunes. Nous avons déjà pu rencontrer plusieurs jeunes ayant l'expérience des Foyers de Jeunes Travailleurs, mais nous aimerions multiplier les rencontres et les entretiens avec des jeunes qui connaissent ou ont connu différents types d'accompagnements.

Si vous avez connaissance de tels groupes ou associations, nous vous serions très reconnaissants pour vos suggestions et contacts éventuels. Je serai aussi ravie de vous présenter la recherche, si cela vous intéresse, et de répondre à vos questions éventuelles.

Merci par avance de votre réponse, et au plaisir de vous rencontrer.

<https://responsive-europe.eu/>

aosinski@parisnanterre.fr

Agathe Osinski connaît bien les questions et les publics de l'exclusion, elle travaille avec le Forum-Bruxelles sur les projets de parole collective des usagers.

Les équipes peuvent la contacter directement.

A propos de « Mettre les jeunes (et leur parole) au centre »

A Nancy il a été plusieurs fois dit qu'il est nécessaire de mettre les jeunes au centre de l'action. On a parlé de la loi 2002-2 sur la place des usagers, des démarches collectives...

Pourtant, « mettre l'utilisateur au centre » peut être discuté, comme cela a été pointé durant la conclusion des rencontres. Au centre de quoi ? Par qui ? Comment ?

Pour continuer à avancer sur ce centre et ces usagers, un lien vers un texte qui questionne cette trop parfaite évidence : [Mettre l'utilisateur au centre](#)